



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Developpement transfrontalier des PME

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Développement transfrontalier des petites et moyennes entreprises

Dénomination nationale : SP5-Management des organisations

Demande n° S3LP130004715

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'Institut universitaire de technologie « Henri Poincaré » à Longwy
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP5-Management des organisations

Présentation de la spécialité

La licence, dont la date d'ouverture n'est pas précisée dans le dossier, est portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) et est localisée à Longwy. Cohabitée sous l'ancien contrat avec la licence professionnelle *Développement commercial des PME*, elle se trouve ainsi associée à l'IUT d'Epinal.

La formation prend en compte l'ancrage territorial spécifique du bassin d'emploi transfrontalier de la région et de son tissu productif de PME industrielles ou de services pour former des assistants ou des adjoints de responsable de PME. Les compétences apportées sont transversales en gestion et visent à doter les diplômés de la capacité à gérer des équipes. La licence accueille un public en formation initiale et quelques inscrits en alternance par contrat de professionnalisation en 2008/2009 et 2009/2010.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation répond aux besoins professionnels de PME locales situées dans une région transfrontalière. L'information sur l'insertion professionnelle est riche et correctement renseignée, bien que l'enquête de suivi réalisée par le responsable de formation, soit récente. Les résultats d'insertion sont satisfaisants puisque les taux d'emploi, quelques mois après la sortie d'études, sont proches de 70 % des répondants. L'emploi obtenu se situe dans les métiers visés et dans des délais moyens d'accès qui sont raisonnables. Une proportion non négligeable (qui oscille autour du cinquième de ses diplômés) est cependant en poursuite d'études, phénomène assez courant pour ce type de diplôme. De plus, ces poursuites d'études se font en bonne partie vers les masters de l'université.

Par ailleurs, les liens avec le monde professionnel ne sont pas formalisés. La participation des professionnels au fonctionnement de la formation est cependant satisfaisante : ils sont bien présents dans les enseignements du cœur de métier pour un volume horaire global conséquent, ils contribuent correctement aux suivis de stages, projets tuteurés. On peut néanmoins juger regrettable que le conseil de perfectionnement de la formation ne se soit pas réuni durant le dernier contrat quadriennal, ce qui réduit sa contribution aux évolutions de la licence.

Les taux de réussite aux examens sont corrects, hormis pour les diplômés de 2009. La formation est attractive, avec un taux de pression oscillant entre 4 et 6, et attire un public local mais également national et des régions étrangères limitrophes. Elle n'intègre cependant pas d'étudiants issus de L2 sur les dernières années et ceci malgré la volonté d'attirer ce public sur le site de Longwy.

- Points forts :

- L'adéquation aux besoins des PME transfrontalières.
- Une insertion professionnelle satisfaisante.
- L'émergence de contrat de professionnalisation.
- La bonne participation des professionnels au fonctionnement pédagogique.
- Un taux de pression élevé.

- Points faibles :

- L'existence d'une proportion non négligeable de poursuites d'études.
- L'absence de formalisation des partenariats avec le monde professionnel.
- Le non fonctionnement du conseil de perfectionnement.
- Les difficultés d'intégration d'un public issu de cursus « Licence ».

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait, comme envisagé dans le dossier, de remettre en fonctionnement le conseil de perfectionnement et de lui faire jouer un rôle d'aide à la décision pour faire évoluer de manière continue la formation en prenant en compte les besoins du monde professionnel. Le conseil de perfectionnement devrait contribuer à la mise en œuvre d'une politique active de développement des contrats de professionnalisation. Il devrait également étudier les moyens de réduire les poursuites d'études.

L'adoption d'une double stratégie semble envisageable. On pourrait, d'une part, chercher à mieux cerner les caractéristiques du public qui poursuit ses études pour renforcer la sélection à l'entrée en formation. D'autre part, l'établissement pourrait conduire une politique volontariste auprès des responsables de masters pour chercher à réduire les poursuites d'études. Par ailleurs, il conviendrait, encore comme indiqué dans le dossier, de formaliser les partenariats avec le monde professionnel en signant des conventions avec des entreprises et des organisations professionnelles. Enfin, on devrait mener des actions de communication pour chercher à intégrer plus largement des étudiants issus de L2.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2008/2009	2009/2010	2010/2011
Nombre d'inscrits	23	26	22
Taux de réussite	91,30	84,60	95,50
Pourcentage d'inscrits venant de L2	4,30	0	0
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	43,50	73,10	72,70
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	34,80	17,40	27,30
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	91,30	84,60	100
Pourcentage d'inscrits en formation continue	0	0	0
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	8,70	15,40	0
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	34,20	41	41
ENQUETES NATIONALES			
	2008/2009	2009/2010	2010/2011
Taux de répondants à l'enquête	ENQUETE NON DISPONIBLE	ENQUETE NON DISPONIBLE	ENQUETE NON DISPONIBLE
Pourcentage de diplômés en emploi (2)			
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)			
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)			
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION			
	2008/2009 à 1 an	2009/2010 à 1 an	2010/2011 à 2 mois
Taux de répondants à l'enquête	81	77	91
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	71	65	47
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	23	23	21
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	6	12	32

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.

(2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.
Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



Observations de l'établissement

EVALUATION DES LICENCES PROFESSIONNELLES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Spécialité : Développement transfrontalier des petites et moyennes entreprises

Dénomination nationale : SP5-Management des organisations

Demande n° S3LP130004715

L'équipe pédagogique a bien pris connaissance des appréciations et recommandations transmises par le comité d'évaluation de l'AERES. Elle souhaite apporter des précisions de nature à éclaircir certains points du rapport en réponse à la lecture approfondie des experts.

Relance du conseil de perfectionnement :

Cette recommandation avait été déjà prise en compte dans le dossier initial comme le souligne le rapport d'évaluation. Des dispositions sont prises en cette fin d'année universitaire pour reformer le conseil de perfectionnement qui se réunira dès la rentrée prochaine pour jouer pleinement son rôle d'amélioration continue de la formation, de développement des contrats de professionnalisation et de réduction des poursuites d'études.

Développement des contrats de professionnalisation :

Cela dit, comme le responsable de formation s'en est expliqué dans le dossier initial, il convient de prendre en compte des difficultés importantes. L'IUT de Longwy, par sa position frontalière, et du fait de la dynamique plus favorable de l'emploi au-delà de la frontière, d'un tissu productif local en crise voit ses formations très fortement extraverties avec une large majorité de stages et de projets qui sont orientés vers le Luxembourg notamment et la Belgique dans une moindre mesure. Dans ces conditions et en l'absence d'un contrat de professionnalisation européen, il est difficile de développer l'alternance dans la licence professionnelle. Cela exige de rechercher des solutions alternatives (établissement de conventions de financement de la formation avec les entreprises), mais le stage long semble agréer et emporter la préférence des entreprises luxembourgeoises ou belges. Néanmoins, des efforts sont entrepris dans cette direction comme il est entrepris chaque année de promouvoir la réalisation de la formation en alternance auprès des entreprises implantées sur le territoire national et auprès des candidats.

Réduction des poursuites d'études :

Le responsable de formation a souligné l'importance des poursuites d'études et le fait qu'il est en position très délicate pour les freiner. La sélection des candidats à l'admission en licence professionnelle s'est faite avec une plus grande acuité depuis quelques années consistant à écarter les candidats mentionnant dans leur projet une possibilité de poursuite d'études. Au-delà, il est difficile de cerner le profil de ceux potentiellement portés à poursuivre leur cursus. C'est de toute façon, outre la conjoncture défavorable à l'insertion, un effet de la licence professionnelle et du stage de professionnalisation long que de susciter des projets professionnels et de

formation plus poussées. Au final, les étudiants désirant poursuivre des études ne l'avaient pas en général envisagé à la rentrée... S'agissant de développer une politique volontariste auprès des responsables de Masters, c'est une démarche lourde et qui pose des problèmes divers (d'attribution, éthique, d'efficacité). Si ce critère d'évaluation est maintenu, il conviendrait que les instances d'évaluation alertent directement les responsables de masters sur leur taux d'admission de sortants de licence professionnelle. Le recrutement d'étudiants de LP peut être perçu comme une aubaine pour certaines formations de master notamment lorsqu'elles sont d'accès payant... Il serait compliqué d'avoir une prise à ce niveau.

Formalisation de partenariats avec le monde professionnel

Cette recommandation, qui avait été avancée dans le dossier initial, va faire l'objet de démarches prochaines auprès des instances représentatives du patronat local et transfrontalier. L'objectif est d'aboutir à la signature de conventions de partenariats dans le courant du semestre 5 prochain.

Intégration de titulaire d'étudiants de L2

Des efforts sont entrepris dans ce sens depuis les débuts de cette licence. Comme le responsable de formation s'en est expliqué dans le dossier initial, la difficulté provient de l'absence de vivier local pour un IUT « excentré ». Cet objectif n'a jamais été perdu de vue, ni dans la promotion de la formation, ni dans la sélection des candidats.